

Une économie marquée par une industrie porteuse d'innovation ...

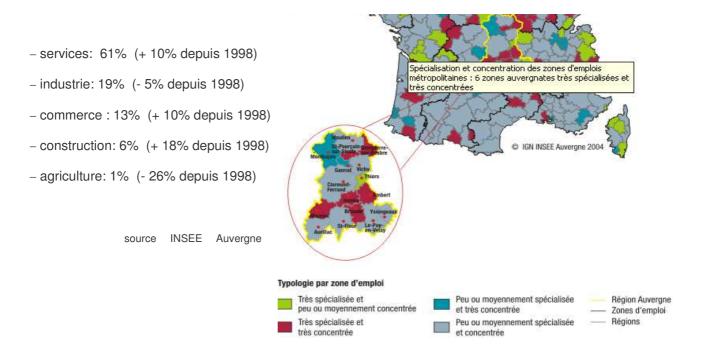
qu'il convient de réequilibrer

Diagnostic

Un tissu économique qui se diversifie :

Chiffres clés:

La répartition des emplois par secteur d'activité, sur la zone d'emploi¹ de Clermont (qui est plus étendue que le périmètre du Grand Clermont puisqu'elle s'étend jusqu'aux Combrailles) est la suivante (INSEE, 2004):



A titre de comparaison :

- le secteur des services représente 70 % à Montpellier et 65 % à Rennes
- le secteur de l'industrie pèse 8 % à Montpellier et 16 % à Rennes

Globalement, entre 1998 et 2004, le nombre d'emplois total sur la zone d'emploi de Clermont est passé d'environ 192 000 à 204 000, soit une augmentation de 6 % alors qu'à Rennes il progressait de 15 % et à Montpellier de 16 %.

Le taux de chômage au troisième trimestre 2006 était de 7,6% contre 8,8% pour la moyenne française, cette tendance étant vraie depuis plusieurs années déjà.

Il serait toutefois trompeur de garder le taux de chômage comme seul indicateur économique pour tirer une conclusion sur la bonne santé de l'économie locale.

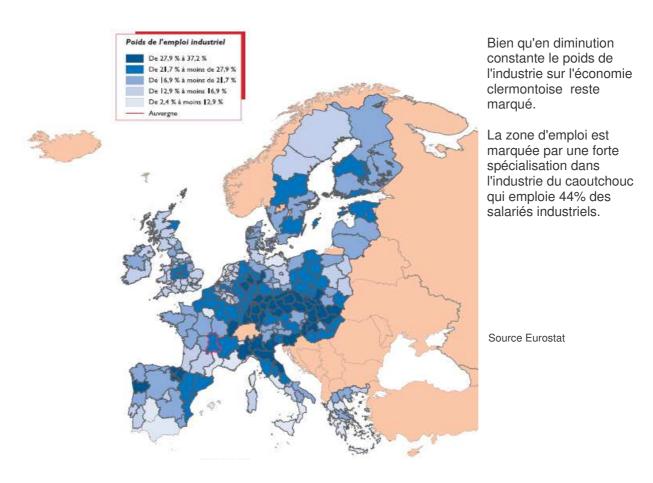
La zone d'emploi est l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domiciletravail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. La France métropolitaine est ainsi découpée en 348 zones d'emploi. Celle de Clermont-Ferrand comporte 255 communes. Les 106 communes constituant le territoire du grand clermont représentent 83% des actifs, autorisant ainsi des rapprochements entre ces deux zonages.

En effet, le départ des jeunes actifs ne trouvant pas d'emploi sur le territoire de Clermont vers d'autres territoires peut expliquer le résultat mesuré.

En effet il apparaît que depuis 30 ans, la zone d'emploi de Clermont ne fait pas partie des zones durablement attractives².



Un secteur industriel de poids...



Le secteur du caoutchouc est concentré sur l'agglomération clermontoise, avec comme acteur principal la Manufacture Française des pneumatiques Michelin, l'un des leaders mondiaux en terme de production. Ce secteur confère à Clermont-Ferrand un rayonnement international.

² cf chapitre démographie

La ville de Clermont-Ferrand reste encore largement identifiée à Michelin tant la manufacture de pneumatiques a contribué à façonner la ville, même si cela tend à s'estomper progressivement.

Michelin demeure le premier employeur à l'échelle du grand Clermont avec 13 000 emplois (cf tableau ci-contre, emplois du ministère de l'éducation nationale non compris).

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Commune	Tranches d'effectif
MANUF FRANC PNEUMATIQ MICHELIN	Chimie, caoutchouc, plastiques	Clermont-Ferrand	de 10 000 à 15 000
HOPITAL GABRIEL MONTPIED	Santé, action sociale	Clermont-Ferrand	de 3 000 à 4 000
MAIRIE	Administration publique	Clermont-Ferrand	de 3 000 à 4 000
HOTEL DIEU	Santé, action sociale	Clermont-Ferrand	de 2 000 à 3 000
DIR ENT DIRECTION RH SS	Transports	Clermont-Ferrand	de 1 000 à 2 000
BDF	Édition, imprimerie, reproduction	Chamalières	de 1 000 à 2 000
DEPARTEMENT DU PUY DE DOME	Administration publique	Clermont-Ferrand	de 1 000 à 2 000
ENI	Éducation	Clermont-Ferrand	de 1 000 à 2 000
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Pharmacie, parfumerie et entretien	Riom	de 1 000 à 2 000
CENTRE HOSPITALIER	Santé, action sociale	Clermont-Ferrand	de 500 å 1 000
SEV	Industries agricoles et alimentaires	Volvic	de 500 à 1 000
SECURITE SOCIALE DU PUY DE DOME	Administration publique	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
LA MONTAGNE	Édition, imprimerie, reproduction	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
CCAS	Santé, action sociale	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
CRAM	Administration publique	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
CTRE REGIONAL DES SERVICES FINANCIERS	Postes et télécommunications	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
TRELLEBORG INDUSTRIE SA	Chimie, caoutchouc, plastiques	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
UFR SCIENCES EXACTES NATURELLES	Santé, action sociale	Aubière	de 500 å 1 000
CENTRE JEAN PERRIN	Santé, action sociale	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000
SAEM T2C	Transports	Clermont-Ferrand	de 500 à 1 000

Source: INSEE, CLAP

Deux tiers des recrutements sont orientés vers des profils fabrication et R&D et l'autre tiers concerne le secteur tertiaire.

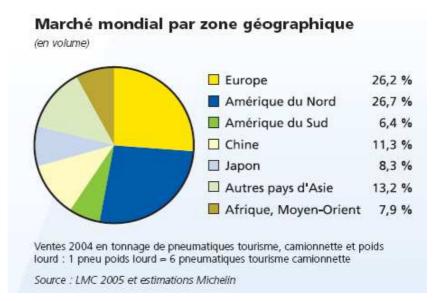


Groupe Michelin chiffre clé données 2005/2006

Leader mondial du marché du pneumatique représentant 19,4 % du marché mondial en chiffre d'affaire mondial (cf graphe cicontre)

Le groupe Michelin emploie 125 000 personnes réparties sur les cinq continents. Il réalise 49 % de ses ventes en Europe, 36 % en Amérique du Nord et 15% dans le reste du monde où il enregistre une croissance de 8% par an en moyenne. MICHELIN ... un groupe mondial représenté sur 71 sites de production dans 18 pays

Des centres de technologies répartis sur 3 continents : Amérique du Nord, Asie, Europe





Chiffres clés

Ventes nettes MICHELIN 2005 par zones géographique

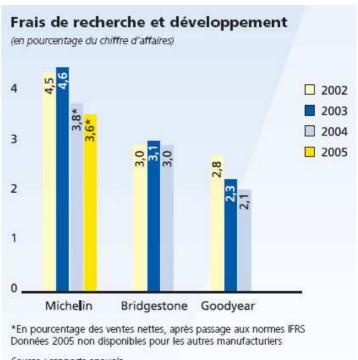
En millions d'euros (source tire buissness)

Europe : 7 664 Amérique du Nord 5 538 Autres zones 2 388

Michelin est le premier manufacturier en terme d'effort consacré à la R& D

(cf graphe ci-contre)

Cet effort se ressent au plan local. En effet, à l'échelle auvergnate près de 40 % des effectifs de la recherche privée sont présents dans la branche fabrication de pneumatiques.



Source: rapports annuels

Pour le reste de l'industrie, les secteurs de l'édition et de l'imprimerie sont également représentés par le quotidien La Montagne et la Banque de France, qui possède deux établissements, l'un fabriquant le papier fiduciaire et l'autre imprimant les billets.

Il est ici paradoxal de constater que c'est à cause du relatif enclavement de Clermont, ou plutôt de son éloignement des frontières du nord et de l'est de la France, que l'Etat français a, au cours de la première guerre mondiale et de l'entre deux guerres, transféré et développé certaines unités de production, comme l'imprimerie et la papeterie de la Banque de France, mais aussi l'aéronautique à Aulnat-Lempdes.

L'industrie pharmaceutique est représentée par les laboratoires Merck Sharp et Dohme-Chibret, qui ont implanté à Riom (Centre Mirabel) leur plus grand site de production.

Enfin, dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire, la Société des Eaux de Volvic et le groupe Limagrain (premier semencier européen et 4ème mondial) sont d'importants employeurs du bassin qui contribuent au rayonnement du territoire. Notons aussi la présence de Domagri et de la sucrerie de Bourdon sur le territoire.

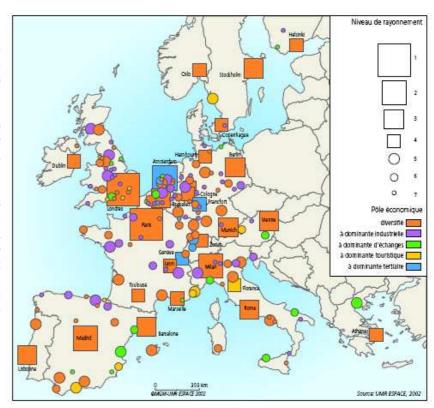
...reconnu à l'échelle européenne³...

19. Niveau de rayonnement et pôles économiques

La région Auvergne est la 7ème région industrielle de France en nombre de salariés, juste derrière la région Rhône-Alpes⁴.

Sur le plan européen, l'Auvergne se positionne dans le premier tiers des régions les plus industrielles.

La présence de multinationales sur le Grand Clermont telles que la manufacture Michelin, la coopérative Limagrain, le groupe pharmaceutique MSD Chibret et le groupe Danone (eaux de Volvic), participe à son rayonnement sur la carte européenne.



³ Source DATAR, les villes européennes, analyse comparative, 2003

⁴ Source DRIRE Auvergne

...notamment dans le domaine de la recherche et du développement...

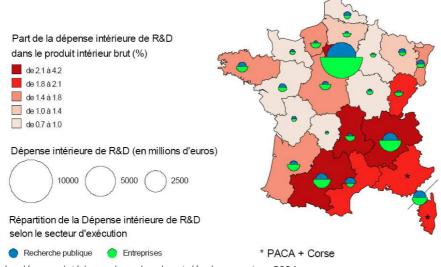
Du fait de la présence des sièges sociaux des grands établissements industriels, du recentrage de leur activité sur des productions ciblées (haut de gamme et recherche), du fait encore de la présence des chercheurs dans la fonction publique, le territoire du grand Clermont concentre les emplois supérieurs.

A cet égard, le secteur recherche et développement est bien implanté sur le territoire, avec une prédominance de la recherche privée.



Biopole Clermont Limagne

A titre d'illustration, à l'échelle régionale, la recherche et développement du secteur privé concentre 64 % des effectifs de chercheurs et représente 80% des dépenses engagées, les 20% restants correspondants à celles engagées par les administrations⁵.



La dépense intérieure de recherche et développment en 2004, sources MENESR-DEPP et INSEE

L'Auvergne était en 2004 en 4ème position pour ce qui est du ratio R&D/PIB (2,4%) (3ème pour la R&D privée et 9ème pour la R&D publique)⁶.

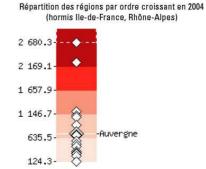
A l'échelle de l'agglomération, le secteur pneumatique est le principal moteur dans l'effort de recherche, suivi par la fabrication de médicament.

La recherche dans les secteurs agricole et agroalimentaire est impulsée par Limagrain qui consacre 13% de son Chiffres d'Afffaires à la R&D.

Cependant, malgré un effort certain et une augmentation de la dépense intérieure en R&D de plus de 50% entre 1997 et 2004, la région auvergnate reste en retrait, en terme de volume mesuré en millions d'euros, par rapport aux régions les plus en pointe dans ce domaine.

La dépense intérieure de recherche et développment en 2004, sources MENESR-DEPP et INSEE





⁵ source Ministère Éducation Nationale Enseignement Supérieur Recherche

⁶ source DRRT

Le développement de la synergie entre la recherche publique et le secteur des entreprises est un fort vecteur d'innovation et constitue un atout de taille pour ce territoire d'autant que des structures sont déjà présentes, jouant le rôle de courroie de transmission en terme de transfert de technologies (CASIMIR pour les matériaux, l'agrolimentaire, l'emballage,.., l'ADIV pour la filière Viande, le CNEP pour la photoprotection des polymères, Méc@prod pour la filière mécanique).

Par ailleurs, la création d'entreprises innovantes bénéficie pour la pré-incubation de l'existence d'Auvergne Valorisation, créé par les deux universités clermontoises, et pour l'incubation de BUSI.

Les industries agroalimentaires ont su également s'appuyer sur un large éventail de compétences en matière de recherche bénéficiant de la présence d'organismes comme :

- l'INRA
- le CEMAGREF ou d'écoles comme
- l'ENITA
- l'ENGREF,

Ces liens ont aussi permis l'émergence de pôles de compétitivité (axe majeur de la politique industrielle engagée par le Gouvernement). La recherche publique civile est organisée autour de trois types d'organismes :

- les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) : le CNRS, l'INRA, l'INSERM, l'ORSTOM, l'INRIA, le CEMAGREF, ...
- les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : le CNES, le CEA, l'ONERA, l'ANVAR, l'ADEME, ...
- les universités.

Les emplois R&D comprennent:

- des emplois de niveau supérieur qualifiés ici de chercheurs :
- ingénieurs et cadres techniques de recherche, études ou développement dans les établissements industriels;
- chercheurs de la fonction publique;
- emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur.
- · des emplois de techniciens.

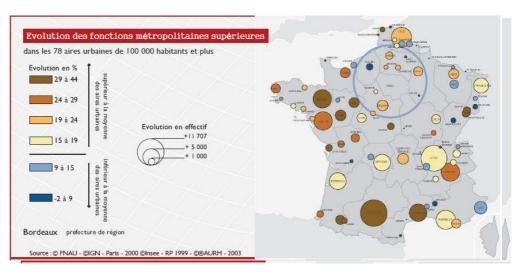
Ces emplois sont liés à une fonction « Recherche » définie par un croisement entre activités (codes NAF) et professions et catégories socioprofessionnelles (codes CSP). Les effectifs correspondants sont issus des recensements de population 1990 et 1999. Ils ne tiennent pas compte de la quantité de travail (pas de prise en compte du temps partiel). On a privilégié ici cette approche des effectifs pour évaluer le potentiel humain de la R&D.

Ceux-ci se définissent comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche.

Michelin est par ailleurs à l'origine du pôle de compétitivité Via Méca (aéronautique, automobile, biens d'équipement), troisième pôle de compétitivité le plus important de France.

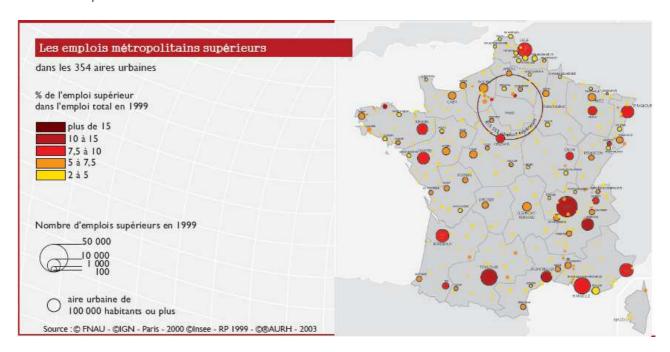
La proximité de l'INRA et de Limagrain a permis l'éclosion du pôle de compétitivité "Céréales Vallée", tandis que l'ADIV en partenariat avec l'INRA a impulsé la naissance du pôle de compétitivité INNOVIANDES.

Entre 1990 et 1999, les emplois métropolitains⁷ supérieurs ont évolué sur l'aire urbaine de Clermont Ferrand de 20,2 %, soit plus rapidement que la moyenne nationale qui était de 14,92 %.



⁷ Les emplois métropolitains supérieurs correspondent au plus haut niveau de qualification et fait référence à des fonctions dont le contenu décisionnel est élevé et qui contribuent positivement à l'image de marque de la métropole; l'INSEE recense 11 fonctions : art; banque-assurance; commerce; fonction commerciale dans l'industrie; gestion; information; informatique; recherche; services aux entreprises; télécommunications et transports

Néanmoins, cette dynamique positive peut être interprétée comme un phénomène de début de rattrapage dans la mesure où le taux de présence des emplois supérieurs (7,1% en 1999) était nettement inférieur aux autres métropoles.



Quelques fonctions supérieures sont ainsi insuffisamment représentées⁸ : la gestion (cadres de direction, d'administration et d'assistance juridique et financière), le commercial industriel (ingénieurs et cadres commerciaux) et l'informatique (ingénieurs et cadres de l'informatique).

Par ailleurs, au vu des précédents recensements, une évasion des cadres est observée vers les régions Île-de-France et Rhône-Alpes.

...le secteur industriel aujourd'hui participe aussi fortement à la tertiarisation de l'économie...

La compétition induite par l'économie mondialisée pousse actuellement les entreprises à se recentrer sur leur coeur de métier, sur les productions à très forte valeur ajoutée. Elles externalisent donc toute une série d'activités (logistique, transport, maintenance technique, nettoyage, restauration, services informatiques et nouvelles technologies de l'information, services de conseil et d'assistance, fonctions comptables et juridiques, marketing, gestion des ressources humaines, ingénierie technique...). Ces activités constituent ce que l'on appelle les services aux entreprises et l'effet de vase communicant (baisse des effectifs dans l'industrie et hausse des effectifs dans le secteur des services)

n'est donc pas contradictoire.

La métropole clermontoise concentre ainsi la majeure partie des activités de conseil, d'assistance et de services aux entreprises⁹.

Nombre d'emploi dans l'industrie en 2004 : 36 000

Nombre d'emploi dans les services en 2004 : 114 000

source INSEE 2004 , zone d'emploi de Clermont-Ferrand

34

^{8 (}souces INSEE)

...les difficultés actuelles : le recrutement et l'implantation...

Le niveau recherché à l'embauche se situe d'ailleurs actuellement à BAC +2 et la voie de la filière apprentissage, confirmant une évolution de la structure socio-économique des catégories socio-professionnelles sur le Grand Clermont avec une prédominance des employés sur les ouvriers.

Toutefois, sans doute à cause d'un déficit d'image, il est paradoxal de constater les difficultés de recrutements actuellement rencontrées par les entreprises, faute de jeunes candidats, alors qu'un nombre important d'emplois sont à pourvoir ou à remplacer. Le désintérêt des jeunes actifs pour ce type d'emplois constitue probablement un risque sérieux de difficulté pour les établissements locaux.

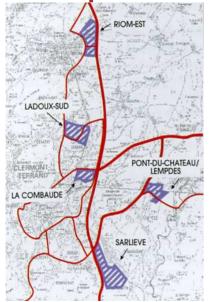
nécessitant d'anticiper l'avenir des implantations existantes...

Certaines industries existantes, actuellement implantées dans des zones trop centrales et urbanisées du Grand Clermont, peuvent souhaiter trouver des zones de développement plus appropriées à leur activité, notamment dans la perspective d'un renforcement de la réglementation en matière de prévention des risques technologiques, ou bien encore d'une augmentation des activités génératrices de nuisances.

Par exemple, un site industriel occupant actuellement une surface de 50 hectares nécessiterait à l'avenir, en cas de déplacement de l'activité, une surface plus proche de 100 ha, à raison d'une moitié pour la surface utile et de l'autre moitié pour le périmètre de protection.

Afin de permettre le cas échéant la relocalisation d'une ou plusieurs industries à proximité fonctionnelle de l'agglomération clermontoise, il convient d'anticiper les besoins des acteurs économiques, notamment ceux déjà présents, et de proposer des disponibilités foncières adaptées en surface, en voisinage et en desserte. Ce serait là un avantage compétitif pour le Grand Clermont en comparaison d'autres régions qui n'ont plus la capacité d'intégrer de nouveaux sites industriels dans leurs territoires fortement urbanisés.

les disponibilités foncières existantes : les ZDS...



Le schéma directeur de l'agglomération clermontoise de 1995 avait présenté un dispositif d'accueil des activités nécessitant des surfaces importantes s'appuyant sur **cinq grandes zones de développement stratégiques (ZDS)**: Riom-Est, Ladoux-Sud, la Combaude, Sarliève et Lempdes-Pont-du-Château¹⁰.

Nota: l'accueil des activités non polluantes était privilégié dans le tissu urbain, de façon notamment à réduire les distances domiciles-travail et à mieux animer les quartiers. Elles n'étaient donc pas inscrites en tant que telles dans le schéma directeur de 1995.

Après dix ans, la commercialisation effective de ces réserves foncières est estimée grossièrement à 30%, soit 300 ha environ sur les 1 000 ha initiaux. Elle est plus importante dans les zones proches du coeur de l'espace urbain, en l'occurrence celles de Ladoux et de la Combaude. Quelques possibilités d'accueil d'entreprises y restent toutefois possibles.

⁹ Source Les Dossiers INSEE n°17 de septembre 2006

¹⁰ source: schéma directeur de l'agglomération clermontoise, 1995

En revanche, de grandes réserves, pour un total d'environ 700 ha, restent mobilisables à :

- Riom-Est (env. 200 ha) dont la relocalisation de la ZDS plus au sud de Riom est en cours d'étude
- Lempdes-Pont-du-Château (env. 250 ha) dont le maintien en ZDS est désormais posé
- Sarliève-sud (env. 250 ha) pour laquelle le principe d'une ZAC sur le secteur sud (220 ha) a été acté.

Dans l'hypothèse d'un rythme de consommation des réserves disponibles similaires à celui de la précédente décennie, le Grand Clermont disposerait ainsi de 20 à 30 années de capacité d'accueil.

La proximité des ZDS vis à vis de l'agglomération clermontoise apparaît toujours comme un avantage compétitif car elle permet de garantir aux entreprises candidates à l'installation, en sus d'une offre qualitative en matière d'infrastructures de transports, une offre fonctionnelle notamment en matière de logement pour les personnels et leurs familles .

En complément de ces facteurs d'attractivité, **l'offre et le potentiel de formation** (universités, écoles d'ingénieurs, laboratoires de recherche) présents sur le Grand Clermont **pourrait justifier la spécialisation de certaines de ces zones**.

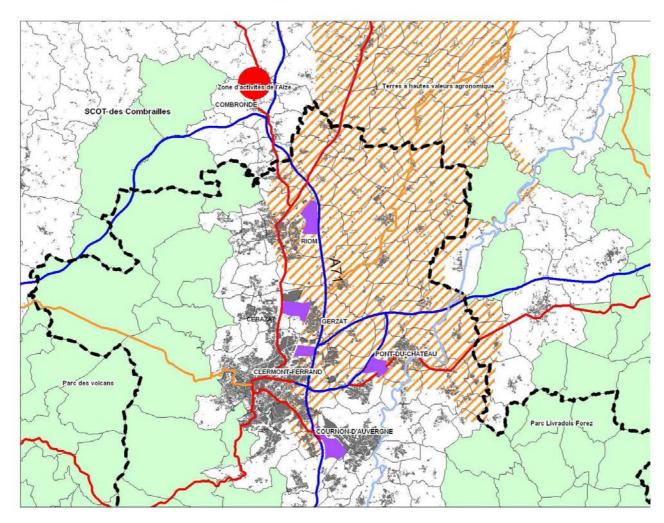
Une convergence des acteurs politiques et économiques dans la promotion de ces spécialisations pourrait se révéler comme accélérateur de leur réussite.

des disponibilités aussi aux portes de Clermont...

Le développement économique doit aussi pouvoir s'appréhender à une échelle plus large que celle du Grand Clermont. En effet, un ensemble des contraintes pèse sur le territoire du Grand Clermont : l'urbanisation, la législation des parcs naturels régionaux, les terres à hautes valeur agronomiques, les dessertes en transports...

Ainsi, l'émergence de projets de grandes zones d'activités bien desservies en matière d'infrastructures et de transport à proximité du Grand Clermont, comme la ZAC de l'Aize à Combronde, ne doit pas être perçue comme un facteur concurrentiel mais au contraire doit être soutenue afin que le territoire dispose d'une taille critique en terme d'offre foncière, offre susceptible de maintenir voire d'attirer des groupes industriels d'envergure européenne voire internationale.

Cette offre foncière ne doit toutefois pas se faire au détriment des filières d'excellence déjà constituées, et tout particulièrement les filières agroalimentaires valorisant les terres noires de Limagne.



Le nord du Grand Clermont, les cinq ZDS, la ZAC de Combronde, les terres à hautes valeurs agronomiques, et les parcs naturels régionaux, source: DDE 63

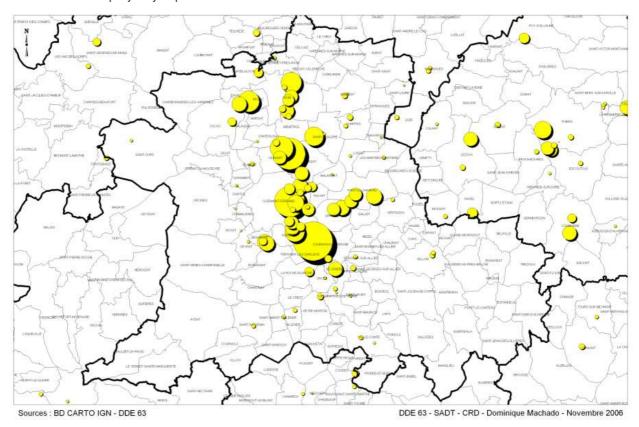
Les autres zones d'activités à l'échelle du Grand Clermont :

- Le biopôle Clermont Limagne à Saint Beauzire et une dizaine d'autres zones d'activités de surfaces importantes (quelques dizaines d'hectares: Le Brézet, La Pardieu, parc de Riom, Mozac/Enval/Malauzat...) sont venues appuyer les zones de développement stratégiques en matière d'accueil des activités. Les surfaces désormais disponibles (parc logistique Clermont Auvergne de Gerzat, 60 ha, et biopôle, 47 ha), de même que leur localisation, ne permet pas d'y envisager d'implantation d'industries susceptibles de générer des nuisances lourdes.
- Enfin, les zones d'activités d'intérêt local:

Pour le Puy-de-Dôme, la surface dévolue aux activités atteint 2800 ha, dont 742 ha disponibles à la vente parmi lesquels 40% sont totalement aménagés¹¹. Les disponibilités foncières qui avaient chuté début 2000 ont été depuis reconstituées.

¹¹ Source : Comité d'Expansion Economique du Puy-de-Dôme

Le territoire du Grand Clermont concentre la majorité des zones d'activité (2000ha) implantées essentiellement le long du réseau autoroutier et ferroviaire, ainsi que la moitié des surfaces disponibles (306 ha). Ce potentiel représente 4 années de consommation foncière si le rythme observé entre 2004 et 2006 est maintenu. Face à cette pression foncière, la mise en chantier de 180 ha est projeté jusqu'en 2008.



Source : Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme

Toutefois, les zones sont très majoritairement sous-dimensionnées pour accueillir des activités de moyenne taille (surface totale inférieure à 10 voire 5 ha).

La question de la gestion concertée de ce vaste potentiel d'activités est posée en termes notamment de spécialisation pour une plus grande synergie entre entreprises voire d'infrastructures (ex des artères haut débit) mais également pour un meilleur équilibre emploihabitat des pôles de vie.

L'agroalimentaire en Limagne, des filières dynamiques et reconnues comme un des éléments majeurs du rayonnement clermontois :

La présence ancienne de l'Institut National de Recherches Agronomiques (INRA) sur deux sites en périphérie de Clermont, l'un à Crouël dans la Plaine des Limagnes, l'autre à Theix dans la Chaîne des Puys, fait de Clermont le second site de cet Institut en terme de potentiel de recherches. Environ 900 personnes travaillent sur ces sites.

Par les liens créés en aval avec Limagrain dans le domaine des semences, avec l'ADIV dans le domaine de la viande, Clermont-Ferrand a pu héberger deux pôles de compétitivité : Céréales Vallée et Innoviandes.

Les terres à haut potentiel agronomique (terres noires), constituent un atout très important pour les filières agro-alimentaires de Limagne. Elles sont indispensables à la pérennité des cultures à hautes valeurs ajoutées, valorisées par de grandes coopératives (Limagrain, Domagri, Sucrerie de Bourdon) ou par d'autres industries agro-alimentaires.

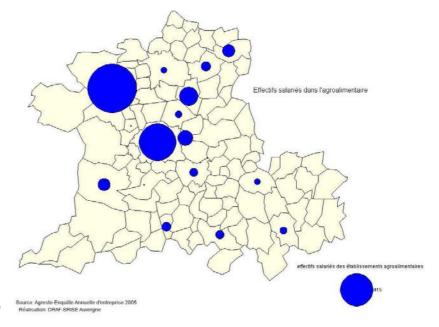
Quelques chiffres clés

Dans le périmètre du SCoT :

- -plus de 1600 emplois en production agricole dans plus de 1000 exploitations ;
- -38 entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés employant plus de 2000 salariés (source SCEES : enquête annuelle d'entreprise 2005). A ces entreprises s'ajoutent 13 établissements de commerce de gros de produits agricoles bruts ou de produits alimentaires;
- -de très nombreuses entreprises artisanales de charcuterie, de boulangerie-pâtisserie

4 principaux industriels:

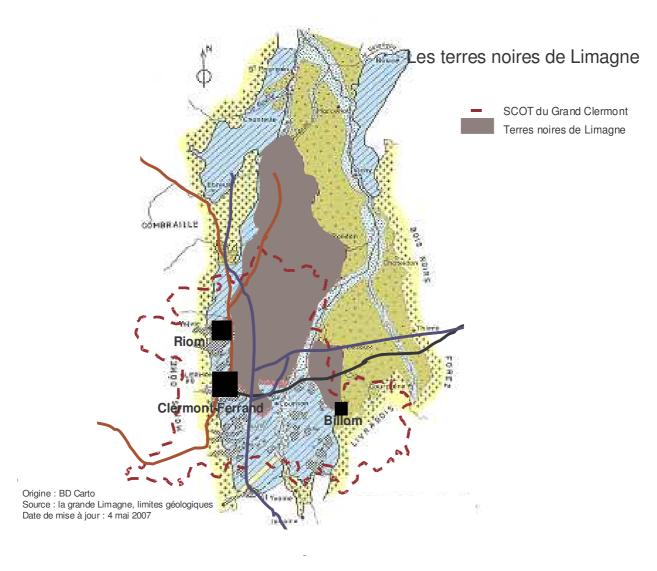
- le groupe Limagrain (4ème semencier mondial) : 900 emplois en Auvergne (dont 120 scientifiques), 1 milliard d'€ de CA (pour l'ensemble du groupe Limagrain), de nombreuses entreprises (coopérative Limagrain, Pains Jacquet, Maïcentre, Ulice,...). Près de 10 000 ha sous contrat majoritairement en Limagne
- la société des eaux de Volvic, filiale du groupe Danone qui emploie plus de 840 personnes
- Domagri : plus de 200 emplois (essentiellement sur le PDD), pour un chiffre d'affaire de plus de 60 millions d'€., 15000 ha de blé sous contrat dans le Puy-de-Dôme



- La sucrerie de Bourdon : plus de 100 salariés et plus de 20 millions d'€ de CA. Près de 3 000 ha sur le département.

... mais un capital à préserver

Les terres noires de la Limagne sont par définition non délocalisables, certes...



source : DDAF 63

mais elles sont soumises à des pressions :

- érosion du potentiel agricole au profit de l'urbanisation
- fragmentation des espaces agricoles par les axes de communication
- conflits de cohabitation avec des riverains aux habitudes urbaines
- conflits d'usage entre trafic routier local et trafic agricole lourd
- seuils de voisinage (trafic routier par exemple) imposés pour l'obtention de labels de très haute qualité

Tendances

...les nouveaux enjeux de l'économie...

Intervention de Laurent Davezies, professeur à l'Université Paris Val-de-Marne, en poste à l'Institut d'urbanisme de Paris, expert indépendant, lors des assises des villes moyennes en juin 2005 à Antibes:

... «il ne faut pas opposer économie résidentielle, présentielle et développement productif. Ce sont des facteurs complémentaires. Le productif est fondamental, c'est lui qui assurera un développement dans les décennies qui viennent. Mais, à la veille du retournement démographique en vertu duquel la population active va décroître, la guerre entre les territoires ne sera pas une guerre pour remplir les zones d'activité, mais pour avoir des populations actives qui fassent que les activités viennent. Et sur ce point, les services sont majeurs. Or pour faire venir des gens qui s'occupent de ces services de bonne qualité, il faut que le territoire soit attractif. La qualité de la vie collective et de la culture contribuent bien évidemment à cette attractivité»...

Dans le domaine économique, l'adaptation aux enjeux mondiaux de l'économie européenne et nationale appelle des initiatives des collectivités à toutes les échelles. Ainsi le Conseil Européen a, en mars 2005, affiché l'orientation de « recentrer les politiques économiques des pays membres sur les priorités de la croissance et de l'emploi en mettant l'accent sur la compétitivité, la connaissance, et l'innovation ». Charge à chaque état membre d'élaborer un Programme National de Réforme respectant cet objectif, en menant une politique économique volontariste tout en gardant le choix des moyens pour y parvenir.

Ainsi le gouvernement français s'est fixé comme orientation "la mise en oeuvre d'un volontarisme de l'Etat dans les domaines de l'Industrie et de la Recherche, en s'efforçant d'améliorer la compétitivité du territoire français et d'accroître ainsi son potentiel de croissance de long terme dans le cadre d'un développement durable".

En conjuguant politique industrielle et logique territoriale, les pôles de compétitivité soutenus par les collectivités locales sont appelés à stimuler la recherche et l'innovation.

Les premiers résultats du réseau Clermont Auvergne Métropole sont emblématiques, qu'il s'agisse par exemple du cancéropôle, des biopôles, ou de l'ingénierie de la mobilité, car ils dessinent la compétitivité de demain du territoire auvergnat.

Au niveau local cela peut se traduire par la faculté du territoire à être porteur de services auprès de l'industrie...

Il s'agit pour le territoire de mobiliser un ensemble de leviers socio-économiques pouvant avoir une incidence plus ou moins directe sur le maintien voire l'accueil d'activités économiques, telles que :

- la desserte en infrastructures
- la présence de compétences en matière grise et en recherche
- la lisibilité et l'attractivité de la fiscalité locale ainsi que des aides financières
- la bonne intégration au tissu économique local (services aux entreprises, sous-traitants...)
- la bonne acceptation sociale par la population, permettant d'éviter autant que possible les réactions de rejet
- la bonne accessibilité et la facilité pour les approvisionnements nationaux et surtout locaux, afin d'en limiter les coûts et la pollution induites par le transport (exemple de l'approvisionnement en granulats provenant des carrières de roches massives)
- la facilité à traiter les éventuels conflits d'usage (implantation dans les zones de faible densité de population, par exemple)
- la facilité à respecter les enjeux environnementaux à un coût compétitif (valorisation économique des sous-produits et déchets à proximité des lieux de production) à la fois pour l'entreprise et pour l'ensemble du territoire

L'agglomération clermontoise doit développer une prospective économique afin de la mettre en lien avec la prospective territoriale en cours dans le cadre de la présente démarche SCOT.

vers une préservation des terres de Limagne

Les terres noires de la Limagne constituent le capital productif de la filière d'excellence agro-alimentaire. Le maintien de la qualité des productions passe par une maîtrise de l'étalement urbain. La péri urbanisation constatée en Limagne (dispersion de l'habitat, construction de zones d'activité, développement des axes routiers) entraîne en effet **une diminution des surfaces suffisamment distantes pour être contractualisables** pour les productions de cultures à haute valeur ajoutée (maïs semence, blé de force,...) et une augmentation des conflits d'usage entre les différents usagers de l'espace. Ceci s'illustre notamment par les problèmes de circulation entre les riverains et la circulation des engins agricoles et des camions de transport des productions agro-alimentaires qui ont conduit à la prise d'arrêtés d'interdiction de circulation pour les poids lourds.

Les autres moteurs de développement économique

Dans le contexte actuel de l'aménagement du territoire, le fait le plus marquant est sans doute davantage l'extension d'une économie de loisirs et de consommation que le renforcement de la concurrence mondiale et de la compétition entre territoires.

Aussi, et bien qu'à l'échelle du Grand Clermont le modèle dominant de la croissance locale demeure une fonction de production industrielle (Michelin, industries pharmaceutiques) et agro-alimentaire (coopérative Limagrain), l'essor de cette économie résidentielle et touristique est à prendre en compte en matière de développement et d'attractivité à l'échelle locale.

Le tourisme, une filière à développer



La Chaîne des Puys (source ADDT 63)

En ce qui concerne le développement touristique, le territoire est également favorisé par son positionnement à la croisée des autoroutes Paris-Montpellier et Lyon-Bordeaux.

Il est également situé entre les deux parcs naturels régionaux des volcans et du Livradois-Forez, et traversé par la rivière Allier, considérée comme une des dernières rivières sauvages d'Europe.

L'agglomération clermontoise bénéficie ainsi d'un cadre naturel exceptionnel propice aux activités touristiques. La Chaîne des Puys et ses volcans emblématiques dont le Puy de Dôme constituent autant de sites naturels remarquables.

Le Puy de Dôme s'érige au rang de premier site touristique de la région (510 000 visiteurs en 2003). Il est classé au titre de la loi de 1930 et bénéficie d'une protection Natura 2000 sur ses flancs.

Afin de préserver ce site et le requalifier en améliorant les sujétions d'accueil du public, d'accessibilité et de stationnement, le Conseil Général, soutenu par l'Etat et en partenariat avec les autres acteurs locaux et collectivités concernés, a souhaité adhérer à la démarche "Opération Grand Site" du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.



Le Puy-de-Dôme (source ADDT 63)

Le projet ambitieux d'aménagement global du site comprend la création d'un train à crémaillère ainsi que la réorganisation complète de l'accueil sur le site, notamment au pied du volcan.

La demande de labellisation "Grand site de France" de la collectivité a été déposée le 7 mai 2007. Cette demande sera présentée à la Commission des Paysages et des Sites le 22 juin 2007 et examinée en Commission supérieure des Sites en novembre 2007.

Le Scot du Grand Clermont devra prévoir en terme de planification la mise en oeuvre opérationnelle de ce projet "Grand site de France".

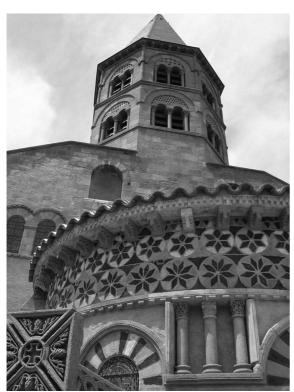
A une échéance plus lointaine, il convient enfin de noter que le Conseil Général du Puy-de-Dôme envisage de demander le classement de la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Enfin, les sites archéologiques et historiques de Gergovie, des Côtes de Clermont, de Corent et Gondole constituent un potentiel touristique à développer (cf chapitre 8).

Plateau de Gergovie (source ADDT 63)

Le patrimoine monumental (église Notre Dame du Port, cathédrale Notre Dame de l'Assomption...) et le cadre bâti des centres anciens du Grand Clerrmont (Riom, Billom, Pont du Château, Chateaugay...) constituent un autre volet patrimonial favorable au développement touristique et à la structuration d'une activité locale liée à la restauration.

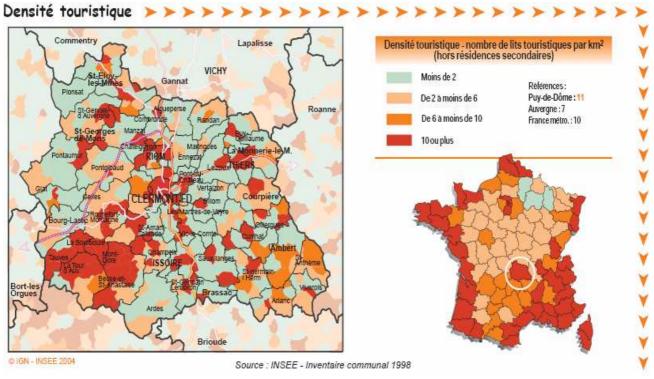


Eglise Notre Dame du Port à Clermont Ferrand (source DRAC)



Cathédrale Notre Dame de l'Assomption à Clermont Ferrand (source Wiikipédia)

La carte ci-après illustre par ailleurs la capacité certaine des infrastructures d'hébergement à accueillir un nombre important de touristes.



Source INSEE

L'économie résidentielle, un vivier d'emploi

L'économie résidentielle peut être illustrée par le modèle suivant : un territoire possédant une attractivité résidentielle crée des flux de population, qui vont créer un flux de revenus. Ces derniers augmentent le potentiel de développement des entreprises et créent une demande de services. A leur tour, ces services nouveaux créent une nouvelle offre, qui améliorera de nouveau l'attractivité résidentielle.

Cependant, l'économie résidentielle n'est pas un modèle alternatif à l'économie de production. Il s'appuie sur les revenus générés par le secteur productif.

Ceci semble approprié au territoire du Grand Clermont du fait de son hétérogénéité spatiale (mélange espaces urbains et espaces rural) et sa capacité à développer de la richesse par la présence ou la résidence de ménage qui consomment localement (activités commerciales, activités touristiques et récréatives).

Enfin on peut relever l'émergence de Clermont-Ferrand en tant que centre de congrès et centre culturel. A titre d'exemple, le festival du court-métrage clermontois se positionne après celui de Cannes comme deuxième festival cinématographique français.



Recommandations

Anticiper les évolutions

Formaliser la prospective sur l'ensemble de la "chaîne" économique, depuis la recherche jusqu'à la production industrielle, pour la mettre en lien avec la prospective territoriale de la démarche SCOT.

Soutenir, accompagner le rééquilibrage économique

Valoriser les disponibilités foncière à proximité de l'agglomération clermontoise dédiée à l'accueil ou au développement d'industries.

Préserver le capital productif de l'agriculture en Limagne et de la filière agro-alimentaire qui contribue au développement économique et au rayonnement du Grand Clermont, au besoin en mettant en oeuvre, et au cas par cas, la procédure de zone agricole protégée (ZAP).

Poursuivre et développer les partenariats entre le secteur de la recherche et les entreprises, qui sont porteurs d'innovations, dans le cadre d'une prospective économique globale.

Développer la filière touristique en s'appuyant sur la valorisation du cadre bâti et paysager et accompagner les initiatives des autres partenaires, notamment celle du projet de Grand site de France et du train à crémaillère sur le Puy-de-Dôme que porte le Conseil Général.

Attirer des talents

Accroître la qualité de vie urbaine et la notoriété de l'agglomération, condition de son attractivité pour les cadres supérieurs (reprise d'activité, création d'activités et de services, fonctions supérieures).

Organiser les espaces

Au plan spatial, étudier l'opportunité d'une gestion coordonnée des zones d'activités et l'équilibre habitat-emploi des pôles de vie.